

COMMISSION FORMATION DU 12/05/2026

Nous constatons **des évolutions notables** et **qui vont dans le sens de nos revendications** lors des précédentes commissions formations :

- De plus en **plus d'agents formés**
- **Moins d'écart** entre les hommes et les femmes
- Des **formations pour les managers sur les RPS** (risques psycho-sociaux) et les méthodes de **management bienveillant**.
- La **possibilité d'être accompagné dans son projet professionnel** par le service accompagnement professionnel
- L'établissement d'un **plan de formation**

On voit donc que **les demandes de la CGT sont écoutées et portent leurs fruits**.

Cependant, nous faisons remarquer à la collectivité que **des marges de progression sont encore nécessaires** :

- **Nous revendiquons « le droit à la formation choisie »**. L'augmentation du nombre d'agents formés est à relativiser car il est fortement lié aux formations obligatoires (fresque du climat, laïcité, égalité femmes-hommes, 1^{er} secours, extincteurs, habilitations, ...). Certes ces formations sont très intéressantes et nécessaires mais elles viennent gonfler les chiffres et ne s'inscrivent pas dans un parcours de formation choisi par l'agent.
- Encore **trop de formations sont refusées aux agents sous prétexte qu'elles ne seraient pas en lien avec le poste occupé**. Or, comment pouvons-nous évoluer dans nos carrières si on ne nous permet pas de se former sur des métiers plus qualifiés ou sur d'autres missions ? Aussi, **certains managers refusent systématiquement les formations** pour nécessité de service, parfois même sans aucune justification. Nous demandons à la collectivité de **mettre fin à ces pratiques parce qu'un agent bien formé est une richesse pour son service et pour la collectivité**.

- Les lieux de formations sont **parfois trop éloignés de la résidence administrative** et cela a un impact sur l'absentéisme
- **L'illectronisme est un gros problème dans les lycées.** Formeo est un outil qui, d'une part, doit être amélioré car difficile d'utilisation, et d'autre part, qui est un frein à l'inscription en formation pour les collègues en situation d'illectronisme ou qui n'ont pas accès à un poste informatique. Nous réitérons notre demande de **former urgemment les collègues aux bases de l'informatique avec les référents informatiques de la région présents dans les lycées.** Il serait nécessaire également de pouvoir remettre la formulation des vœux de formations lors de l'Entretien Professionnel.
- Les **inégalités femmes hommes dans l'accès aux postes à responsabilités** montrent qu'il y a encore **de gros efforts à faire dans la formation et dans l'accompagnement des agentes qui souhaiteraient devenir manager.** En ce sens, le Pass management est un bon dispositif mais il n'est absolument pas suffisant.
- Nous demandons à **être plus informés sur le CPF** (Compte Personnel de Formation) et la possibilité de l'utiliser tout au long de la carrière pour suivre des formations de son choix.
- Nous demandons **une meilleure rémunération pour les FIO** (Formateurs Internes Occasionnels) et nous rappelons que nous voulons que les **formations CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) soient privilégiées** sur les organismes privés.
- Enfin **nous déplorons la baisse du budget consacré à la formation** constatée ces dernières années et nous demandons qu'il soit revu à la hausse afin que **les services accompagnement professionnel et formation soient renforcés en personnels et en moyen de fonctionnement.**